



MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX

Commune de SAINT THONAN

**AMENAGEMENT D'UN TERRAIN MULTISPORT ET D'UNE AIRE
LUDIQUE ET FAMILIALE**

Acte d'Engagement

ACTE D'ENGAGEMENT

Maître de l'ouvrage :

Commune de Saint Thonan

Objet du marché :

Aménagement d'un terrain multisport et d'une aire ludique et familiale sur la commune de SAINT THONAN

Mode de passation et forme de marché :

MARCHE PUBLIC passé selon la procédure de l'Appel d'Offres Ouvert en application des articles 33 et 57 à 59 du Code des marchés publics.

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :

Monsieur le Maire de Saint Thonan

Ordonnateur :

Monsieur le Maire de Saint Thonan

Comptable public assignataire des paiements :

M. le Trésorier
12 r Commandant Challe
29490 GUIPAVAS

SOMMAIRE

ARTICLE PREMIER : CONTRACTANT	5
ARTICLE 2 : PRIX	5
ARTICLE 3 : DELAIS D'EXECUTION	6
ARTICLE 4 : PAIEMENT	6
ANNEXE N° 1 : RELATIVE A LA PRESENTATION D'UN SOUS – TRAITANT OU ACTE SPECIAL	10
ANNEXE N°2 : DESIGNATION DES CO-TRAITANTS ET REPARTITION DES PRESTATIONS	14

Aménagement d'un terrain multisport et d'une aire ludique et familiale à Saint Thonan

Article premier : Contractant

<input type="checkbox"/> M/Mme	
<input type="checkbox"/> La société	Contractant personnellement,
RCS	
Représentée par	dûment habilité(e),
Adresse	
Code NAF	N° SIRET
TVA intracommunautaire	
Le cas échéant, numéro d'inscription au tableau de l'ordre des architectes	

- agissant en tant que mandataire du groupement solidaire
- agissant en tant que mandataire solidaire du groupement conjoint
- agissant en tant que mandataire non solidaire du groupement conjoint pour l'ensemble des prestataires groupés désignés dans l'annexe ci-jointe¹.

- après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières (C.C.A.P), et des documents qui y sont mentionnés,
- et après avoir fourni les pièces prévues aux articles 45 et 46 du Code des marchés publics,

Je m'**ENGAGE** ou j'**ENGAGE** le **groupement dont je suis mandataire**², sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le cahier des clauses techniques particulières ainsi que l'ensemble des pièces du DCE, à exécuter les prestations qui me concernent, dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

¹ Cette annexe est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire et elle est recommandée dans le cas de groupement conjoint

² Rayer la mention inutile

Aménagement d'un terrain multisport et d'une aire ludique et familiale à Saint Thonan

Article 2 : Prix

Les travaux du présent marché seront rémunérés par application d'un prix global et forfaitaire, révisable mensuellement dans les conditions définies au CCAP. Le montant du marché s'élève à :

Prix HT :

TVA au taux de 20 % soit :

Montant TTC :

En lettres :

Les candidats doivent présenter une proposition pour les options suivantes:

N°Option	Libellé	Montant HT en euros	Case réservée à l'administration
Option 1	Plantation d'une haie		<input type="checkbox"/> retenue <input type="checkbox"/> non retenue

Déclaration de sous-traitance au moment de l'offre :

- Le ou les actes spéciaux de sous-traitance n°..... annexé(s) à l'acte d'engagement indiquent la nature et le montant des prestations que l'on envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement. Les noms et les conditions de paiement de ces sous-traitants ainsi que le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque acte spécial de sous-traitance constituent le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.
- Chaque acte spécial de sous-traitance constitue une demande d'acceptation du sous-traitant et d'agrément de ses conditions de paiement, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement.
- Le montant total des prestations que l'on envisage de sous-traiter conformément à ces actes spéciaux de sous-traitance est de :

Montant hors taxe : Euros

TVA (taux de 20 %) : Euros

Montant TTC : Euros

Soit en lettres :

Article 3 : Délais d'exécution

Le délai global d'exécution des travaux est fixé à 5 mois, compris période de préparation, délai de fabrication, de livraison et travaux

Ces délais partent à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant au titulaire de commencer l'exécution des travaux lui incombant.

Article 4 : Paiement

Le maître de l'ouvrage se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

- *Ouvert au nom de :*
pour les prestations suivantes :
Domiciliation :
Code banque : Code guichet : N° de compte : Clé RIB :
IBAN :
BIC :
- *Ouvert au nom de :*
pour les prestations suivantes :
Domiciliation :
Code banque : Code guichet : N° de compte : Clé RIB :
IBAN :
BIC :
- *Ouvert au nom de :*
pour les prestations suivantes :
Domiciliation :
Code banque : Code guichet : N° de compte : Clé RIB :
IBAN :
BIC :

Le maître de l'ouvrage se libèrera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter leurs montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

En cas de groupement solidaire, le paiement est effectué sur³ :

Un compte unique ouvert au nom des membres du groupement ou du mandataire;

Les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

³ Cocher la case correspondant à votre situation

Aménagement d'un terrain multisport et d'une aire ludique et familiale à Saint Thonan

NB : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du C.C.A.P. s'appliquent.

Conformément au C.C.A.P. la ou les entreprises ci-après désignées

refusent⁴ de percevoir l'avance

acceptent de percevoir l'avance

NB : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise renonce au bénéfice de l'avance.

Article 5 : Pièces contractuelles

Les pièces contractuelles du marché sont les suivantes :

A) Pièces particulières :

- L'acte d'engagement (A.E.) et ses annexes, dans la version résultant des dernières modifications éventuelles opérées par avenant,
- Le cahier des clauses administratives particulières (C.C.A.P.)
- Le cahier des clauses techniques particulières (C.C.T.P.) et ses documents annexés

B) Pièces générales

- Le cahier des clauses administratives générales (C.C.A.G.) applicables aux marchés publics de travaux, approuvé par l'arrêté du 08 septembre 2009
- Le cahier des clauses techniques générales (C.C.T.G.) applicables aux marchés publics de travaux

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant de l'article 43 du Code des marchés publics.

Les déclarations similaires des éventuels sous-traitants énumérés plus haut sont annexées au présent acte d'engagement.

⁴ Cocher la case correspondant à votre situation

Aménagement d'un terrain multisport et d'une aire ludique et familiale à Saint Thonan

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Fait en un seul original
A
Le

Signature du candidat
Porter la mention manuscrite
Lu et approuvé

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Est acceptée la présente offre⁵ pour valoir
marché

A
Le

Signature du représentant du pouvoir
adjudicateur habilité par la délibération en date
du

Date d'effet du marché

Reçu notification du marché le
L'entrepreneur / mandataire du groupement :

Reçu le l'avis de réception postal de la notification du marché signé par
l'entrepreneur / mandataire du groupement destinataire.

Pour la Personne Responsable du Marché,

A le

⁵ Préciser la ou les variantes à retenir dans ce marché

Aménagement d'un terrain multisport et d'une aire ludique et familiale à Saint Thonan

NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

1 La totalité du marché dont le montant est de (*indiquer le montant en chiffres et en lettres*) :

2 La totalité du bon de commande n° afférent au marché (*indiquer le montant en chiffres et lettres*) :

3 La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (*indiquer en chiffres et en lettres*) :

4 La partie des prestations évaluée à (*indiquer le montant en chiffres et en lettres*) :

et devant être exécutée par
en qualité de :

membre d'un groupement d'entreprise

sous-traitant

A le⁶

Signature

⁶ Date et signature originales

Aménagement d'un terrain multisport et d'une aire ludique et familiale à Saint Thonan

ANNEXE N° 1 : Relative à la présentation d'un sous – traitant OU ACTE SPECIAL

A – Identification de l'acheteur **DC13**

Acheteur : **Commune de Saint Thonan**
Mairie
Place des noyers
29800 SAINT THONAN
Tél : 02.98.40.13.33 - Fax : 02.98.40.19.08

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements ou aux cessions de créances : **M. LE MAIRE DE SAINT THONAN**
Comptable assignataire des paiements :
M. le Trésorier
12 r Commandant Challe
29490 GUIPAVAS

B – Objet du marché **DC13**

Objet du marché : Aménagement d'un terrain multisport à Saint Thonan
Numéro de marché (*le cas échéant*) : Lot n° :
Nom ou dénomination et adresse du candidat ou du titulaire :
.....

C - Prestations sous-traitées **DC13**

Nature des prestations :
.....
Montant maximum des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant dans le cas de travaux sous-traités relevant de [l'article 283-2 nonies du code général des impôts](#) :
Taux de la TVA : autoliquidation (la TVA est due par le titulaire)
.....
Montant maximum hors TVA :
.....
Modalités de variation des prix :
Date ou mois d'établissement des prix :

D - Sous-traitant **DC13**

Nom, prénom, raison ou dénomination sociale :
.....
Forme juridique :
.....
Numéro et ville d'enregistrement au registre du commerce ou au répertoire des métiers :
.....

Aménagement d'un terrain multisport et d'une aire ludique et familiale à Saint Thonan

Le présent acte spécial :

- a pour objet d'accepter le sous-traitant et d'agréer ses conditions de paiement
 est un acte spécial modificatif ; il annule et remplace celui du : / .../200....

Le sous-traitant remplit les conditions pour avoir droit au paiement direct :

- Oui Non

E - Conditions de paiement prévu par le projet ou le contrat de sous-traitance et modalités de règlement	DC13
---	-------------

Compte à créditer (intitulé, numéro, ...) – Joindre un relevé d'identification bancaire ou postal :

Avance :

- le sous-traitant demande à bénéficier de l'avance
 le sous-traitant ne demande pas à bénéficier de l'avance

Modalités de règlement :

.....
.....
.....
.....
.....

F - Capacités professionnelles et financières du candidat et déclaration de non interdiction d'accès aux marchés publics	DC13
---	-------------

Le sous-traitant mentionne les capacités professionnelles et financières suivantes :

.....
.....
.....
.....
.....

Le sous-traitant produit, dans tous les cas de figure, une déclaration indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accès aux marchés publics.

G - Exemple unique du titulaire	DC13
--	-------------

Le titulaire établit qu'une cession ou un nantissement de créance résultant du marché ne fait pas obstacle au paiement direct du sous-traitant dans les conditions prévues à l'article 116 en produisant soit l'exemplaire unique du marché qui lui a été délivré, soit une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créance.

Le titulaire confie à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct l'exécution de prestations pour un montant supérieur à celui qui a été indiqué dans le marché. Il a obtenu la modification de l'exemplaire unique prévu à l'article 106 du Code des marchés publics.

Le titulaire déclare que l'exemplaire unique a été remis en vue d'une cession ou d'un nantissement de créances et ne peut être restitué. Il justifie que la cession ou le nantissement de créances concernant le marché est d'un montant tel qu'il ne fait pas obstacle au paiement direct de la partie sous-traitée ou que le montant a été réduit afin que le paiement soit possible. Il donne une attestation du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances résultant du marché.

Aménagement d'un terrain multisport et d'une aire ludique et familiale à Saint Thonan

H - Acceptation et Agrément Des conditions de paiement du sous-traitant	DC13
--	-------------

Le représentant de l'acheteur, compétent pour signer le marché, accepte le sous-traitant et agrée ses conditions de paiement.

A..... le
Le candidat ou le titulaire

A..... le.....
Le représentant de l'acheteur

I- Notification de l'acte spécial au titulaire	DC13
---	-------------

La notification consiste en la remise d'une photocopie de l'acte spécial au titulaire. Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire. En cas de remise contre récépissé, le titulaire signera la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification une copie certifiée conforme du présent acte spécial.

A..... le

ANNEXE N°2 : DESIGNATION DES CO-TRAITANTS ET REPARTITION DES PRESTATIONS

<i>Designation de l'entreprise</i>	<i>Prestations concernées</i>	<i>Montant H.T.</i>	<i>Taux T.V.A.</i>	<i>Montant T.T.C.</i>
Raison Sociale : SIREN :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Raison Sociale : SIREN :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Raison Sociale : SIREN :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Raison Sociale : SIREN :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Raison Sociale : SIREN :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
	<i>Totaux</i>			

ANNEXE N° 3 : action d'insertion professionnelle

Conditions d'exécution – article 14 du Code des Marchés Publics

(1) à compléter par le prestataire

Contractant :

Représenté par :

Objet du marché : Aménagement d'un terrain multisport et d'une aire familiale et ludique à Saint Thonan

- **DECLARE** avoir pris connaissance du « Cahier des Clauses Administratives Particulières » et notamment de son volet social en faveur des personnes considérées comme prioritaires au regard des politiques publiques de l'emploi ;
- **S'ENGAGE** à réaliser **(1) heures d'insertion** pendant la durée d'exécution du marché, sans pouvoir être inférieur au minimum d'heures d'insertion fixé par le Maître d'Ouvrage soit à heures.
- **S'ENGAGE** à désigner un référent interne (tutorat) pour le suivi de cette démarche.
- **S'ENGAGE** à transmettre à l'organisme chargé de l'action d'insertion, tous les renseignements relatifs à la mise en œuvre de l'action d'insertion :
 - états de présence mensuels mentionnant le nombre d'heures d'insertion effectuées
 - ou tout autre justificatif établi en concertation entre l'organisme chargé de l'insertion et le Contractant